

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© L.T.O.C.

Les Sonégiens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022, une subvention de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemberg a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

de Binche. La fraise sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

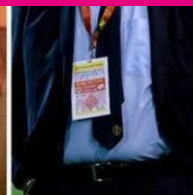
■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge.

Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du mardi 22 septembre 2026



Prix record du diesel: "On travaille à perte"

PRIX DES CARBURANTS

Le diesel atteint un record ce mardi. Le mazout de chauffage (également en hausse ce mardi) et l'essence pourraient suivre.

inflationniste. Si bien qu'en tout juste trois mois, le prix maximum officiel du diesel a grimpé de 31%.

■ 30 € de plus par plein de 50 litres

Aujourd'hui, un plein de 50 litres demande donc aux automobilistes pas moins de 30 € de plus qu'en juin. À raison d'un plein par semaine, cela représente une hausse annuelle de 1.560 € par rapport à juin. Et même 2.060 € si l'on se réfère aux tarifs de mars.

L'essence, elle, connaît la même courbe inflationniste. Et si elle n'a pas encore battu son record (2,155 €/litre) datant de juin 2022, ce pourrait être le cas prochainement.

Infirmière à domicile, Clarisse subit directement la hausse des tarifs pétroliers. "La différence de prix est très conséquente, commente la Bruxelloise En fonction des tournées, je fais plus ou moins de kilomètres mais, en moyenne, je fais un plein toutes les semaines. Parfois plus. Cela représente entre 150 et 200 € de coûts supplémentaires, que je ne peux pas répercuter sur mes patients."

Un plein de mazout coûte 1.600 € de plus qu'en février dernier !

Les tarifs des prestations sont effectivement fixés par l'Inami. Et donc le fédéral.

À Bruxelles, le président de la fédération des taxis (Febet), Khalid Ed-Denguir se dit catastrophé par la hausse des tarifs. "Actuellement, les taxis n'ont pas d'autre choix que de travailler à perte, indique-t-il. C'est très tendu et très anxiogène car on ne sait pas trop où cela va s'arrêter."

Également patron d'une société de taxi, Khalid Ed-Denguir estime qu'avant la crise, chaque voiture lui coûtait entre 800 et

1.000 € en carburant par mois. "Désormais, on oscille entre 1.300 et 1.500 € alors que les tarifs - et donc les recettes - n'augmentent pas. Ça devient très compliqué."

■ Taxis et métaux menacent de tout bloquer

Une situation financière d'autant plus intenable que, comme pour les infirmières, les taximen ne peuvent pas directement

répercuter les prix sur leurs clients: là aussi, les prix sont plafonnés, par les autorités régionales cette fois. "Nous avons rencontré la secrétaire d'État bruxelloise (NDLR: au secteur des Taxis), Karine Lallieux (PS), pour que la Région intervienne. On nous a promis un retour avant la fin du mois. Si nos revendications ne sont pas attendues, nous n'aurons d'autre choix que de manifester."

Même état d'esprit chez les métallos. "Pour beaucoup, la voiture est le seul moyen de rejoindre l'entreprise", tonne le secrétaire général FGTB Hillal Sor. À raison de 90 km par jour, un salarié parcourt près de 1.950 km par mois. Ce qui représente 300 € par mois."

Sans mesure gouvernementale, le syndicat pourrait durcir le ton. En 2022, des entreprises carolines avaient bloqué la N5 et fermé le ring. La mobilisation avait débouché sur une grève générale.

Au niveau du mazout de chauffage, également en hausse ce mardi (1,5977 €/l pour un record de 1,647 €/l datant d'avril), la situation n'est pas meilleure, alors que de nombreux Belges devront remplir leur cuve prochainement pour passer l'hiver au

chaud. Aujourd'hui, remplir sa cuve de 2000 litres correspond à une hausse de la facture de... 1.600 €. "Dans l'état actuel des choses, je n'ai pas les moyens de remplir ma cuve", se désespère ainsi une Genappienne.

■ Quid dans le futur ?

Et malheureusement, rien ne laisse penser à un meilleur avenir. Après avoir flirté avec les 110 \$ le 10 septembre, le cours du baril de Brent est toutefois redescendu sous la barre des 100 \$ lundi après-midi. "Mais il faut différencier le cours du Brent et celui des produits finis. Les deux sont moins liés qu'avant. Il y a une forte tension, surtout sur le diesel, car la Russie et le Moyen-Orient ne produisent plus en suffisance parce que leurs raffineries sont touchées par des frappes."

Et côté Arabie Saoudite, on annonce qu'on pourrait ne plus pouvoir livrer

certain clients européens en carburant. "Tout cela laisse place à beaucoup d'incertitude. Mais c'est plutôt bon signe que le Brent commence à diminuer sur les marchés. C'est le signe que les investisseurs sont optimistes même si je rappelle qu'il est imprudent de faire des pronostics."

Yannick Natelhoff

La crainte des automobilistes s'est concrétisée ce matin: le prix du litre de diesel, à la pompe, a franchi un cap historique ce mardi. Passant, pour la première fois en Belgique, la barre symbolique des 2,5 € par litre (2,501 € exactement). L'ancien record datait d'avril, pendant la première poussée inflationniste générée par l'intervention de Trump en Iran.

Car depuis le début des hostilités au Moyen-Orient, le prix des carburants ont épousé des courbes qui feraient pâlir jusqu'aux meilleurs grimpeurs du Tour de France. Après une première poussée inflationniste fixant le précédent record du diesel à 2,489 € du litre au 8 avril, une lueur d'espoir - liée à la signature d'un protocole d'accord entre Washington et Téhéran - avait permis une baisse du prix des carburants (1,903 €/l de diesel le 20 juin) mais la rupture du protocole d'accord a relancé la poussée

MR et Engagés n'abandonnent pas le cliquet inversé

Face à la flambée des prix du carburant, plusieurs pays européens ont mis en place des dispositifs pour aider les consommateurs. En Belgique, rien n'est fait, mais certains partis de la majorité y pensent.

En avril, le sujet s'était déjà invité à la table de l'Arizona. Le MR et Les Engagés avaient fait des pieds et des mains pour tenter d'obtenir une telle mesure, mais cela leur avait été refusé.

En ce mois de septembre, les libéraux ont remis le dossier sur la table. À la RTBF, le vice-Premier David Clarinval, a affirmé qu'il exigerait un "cliquet inversé". Ce mécanisme fiscal prévoit, en cas de dépassement d'un certain seuil, une baisse des accises sur les carburants. Selon le ministre de l'Économie, quelque 100 millions d'euros pourraient être utilisés mensuellement pour aider les ménages les plus précaires.

Le ministre des Finances et des Pen-

sions, Jan Jambon (N-VA), a sorti un autre chiffre. Plafonner le litre à deux euros coûterait quelque 200 millions d'euros par mois à l'État, a-t-il avancé.

Moins offensifs que le MR, Les Engagés n'en défendent pas moins un mécanisme fiscal similaire au cliquet inversé. Le parti défend "des mesures ciblées", mais il ne veut pas laisser croire qu'il fait des cadeaux que les gens devront payer plus tard. Les centristes prônent des investissements à long terme qui permettraient de s'affranchir des conséquences des chocs pétroliers.

Dans l'opposition, on appelle le gouvernement à agir d'urgence. Le président du PS, Paul Magnette demande de supprimer l'augmentation des taxes sur les carburants mise en place depuis août, et de récupérer les superprofits générés par les compagnies pétrolières "sur le dos des citoyens".

GDS

Peu d'espoir d'une baisse pour le gaz

ÉNERGIE

Pour Bertrand Candelon, la durée de la crise accentue la vulnérabilité européenne.

Les records du diesel attirent les regards, mais le gaz nourrit lui aussi les inquiétudes. Avec l'hiver en ligne de mire, la question dépasse celle du prix: combien de temps les stocks permettront-ils d'amortir les difficultés d'approvisionnement?

Bertrand Candelon, économiste et professeur à l'UCLouvain, décrit une situation de plus en plus difficile à mesure que les tensions internationales se prolongent.

"Clairement, les stocks sont bas et les tensions au Moyen-Orient sont toujours là. Pour l'instant, il n'y a pas d'accord à très court terme en vue, donc pas d'espoir de voir les prix baisser", estime-t-il. Il souligne que la crise dure depuis février et que l'arrivée de l'hiver rend la question des réserves plus pressante.

Ce lundi, le ministre fédéral de l'Énergie, Mathieu Bihet, indiquait dans une interview que "la situation est interpellante, elle est grave, elle est surveillée, mais la position de la Belgique est telle qu'elle reste bien approvisionnée".

Interrogé sur la capacité de la Belgique à faire face, Bertrand Candelon se mon-

tre plus réservé. "Nous avons des stocks, mais ils sont nettement moins élevés que l'année dernière, précise-t-il. Le recours aux réserves stratégiques illustre déjà la gravité du choc énergétique. Ces réserves permettent d'amortir une perturbation, sans régler les causes du blocage. Plus cela dure, plus cela va devenir difficile."

■ Une dépendance qui se déplace

Au-delà des réserves, le professeur s'inquiète du poids pris par les fournisseurs encore accessibles. Il cite la Norvège et les États-Unis et estime que la réduction des possibilités d'approvisionnement renforce leur pouvoir sur les acheteurs européens. "Si demain, Trump décide de couper les livraisons de gaz naturel liquéfié, que fait-on? Nous avons réduit la diversification de nos approvisionnements et cela devient difficile".

À moyen et à long terme, Bertrand Candelon refuse de promettre une détente. "Je n'ai pas de boule de cristal. Personne n'en a. Une désescalade au Moyen-Orient pourrait faire baisser les prix, mais je ne vois pas de trajectoire claire vers un accord."

Thibaut Van Hoof

Coup de froid dans l'Arizona suite au kern

BUDGET

À la sortie du comité ministériel, lundi, le MR et Les Engagés n'ont pas caché que la note du Premier ministre les indisposait fortement.

Ce sont des ministres un peu éberlués que la presse a vus sortir du 16 ce lundi. "Ce n'est pas équilibré", a observé le vice-Premier en charge de l'Économie, David Clarinval (MR), à propos de la note du Premier ministre Bart De Wever.

"Déséquilibré, c'est un mot qui me paraît encore un peu faible. Dans son état actuel, cette note me paraît même indigeste", a expliqué Maxime Prévot (Les Engagés), vice-Premier en charge des Affaires étrangères.

Le kern s'était réuni dès 10 h pour discuter du document de travail présenté par le chef de l'Arizona. La réunion ouvrant les négociations budgétaires devait durer jusqu'à 15 h, mais elle s'est écourtée à 13 h 30.

Un effort trop important est demandé au niveau des recettes tandis que la réduction des dépenses n'est pas suffisamment importante, aux yeux du MR. "Pour nous, il faut respecter l'accord de gouvernement qui prévoit un neuvième de l'effort sur les re-

cettes. Or, là, on est clairement au-dessus", a regretté David Clarinval.

"On se demande si Bart De Wever a envie d'aboutir"

Maxime Prévot a pointé des "accents communautaires" par lesquels des charges seraient reportées sur les entités fédérées de façon non concertée. "Il faut éviter de faire un exercice uniquement comptable. Il faut que nos arbitrages douloureux aient du sens et veillent particulièrement à relancer la croissance, améliorer notre compétitivité et soutenir ceux qui bossent. Cela requiert aussi un plan d'investissement en transition et en énergie."

■ L'exemple suédois

Georges-Louis Bouchez, président du MR, demande un projet "lisible" pour la Belgique. "Il ne s'agit pas de faire de la comptabilité pour trouver 10 milliards. Il faut suivre des objectifs essentiels

pour notre pays". Le libéral appelle à récompenser le travail et à poursuivre les réformes en s'inspirant des réussites. "La Suède a amélioré sa compétitivité tout en faisant un effort économique plus élevé que celui que nous devons faire."

Les discussions vont maintenant se poursuivre dans des groupes de travail. Selon David Clarinval, il n'y a pas lieu de dramatiser. La réunion de ce lundi n'était qu'un point de départ. Un nouveau kern est prévu jeudi soir,

À propos de la note, un intervenant de la majorité porte ce constat désolant: "Ce que j'y ai vu était hallucinant. Je ne suis pas certain que le Premier ministre ait la volonté d'aboutir."

À ce stade, aucune date et aucun lieu n'ont encore été déterminés pour le conclave budgétaire. Celui-ci se tiendra lorsque les négociateurs seront proches d'un accord. La volonté reste d'aboutir pour le 13 octobre, date à laquelle Bart De Wever doit normalement présenter sa note de politique générale à la Chambre. À condition que les esprits soient mûrs à cette échéance.

Gauvain Dos Santos

Boucle du Hainaut, allocs, simplification

WALLONIE

Les allocations familiales seront au cœur des discussions budgétaires des deux prochaines semaines du gouvernement.

Le gouvernement wallon et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont entrés en conclave budgétaire. Cette concomitance pose quelques difficultés pour trois ministres à double casquette: Jacqueline Galant (MR), Cécile Neven (MR) et Yves Coppieters (Les Engagés). Les élus doivent jongler entre les réunions pour la Wallonie et celle de la FWB tout en composant avec des cabinets plus petits que ceux des vice-Présidents.

Dans la capitale, l'exécutif régional doit trouver 900 millions d'euros pour 2027 et vise les 2 milliards d'euros d'ici 2029. Pour le ministre-président wallon Adrien Dolimont, fidèle au crédo libéral, la priorité est de réduire les dépenses. Il n'exclut cependant pas d'examiner ce qui pourrait être fait en recettes. Au MR wallon, le mantra reste: *"Il n'y a pas de tabou"*.

Pas de tabou, cela s'applique également au système de versement des allocations familiales dont le président Georges-Louis Bouchez a souvent dit qu'il devait être revu. Dans la majorité, centristes et libéraux s'accordent à dire qu'au

regard de la masse budgétaire, il est inévitable d'aborder la question des "allocs".

L'exécutif regarde beaucoup ce qui se fait en Flandre et il n'exclut pas une rationalisation du système. Sa volonté est de dompter la croissance budgétaire de l'enveloppe. Comment? En jouant sur les structures mêmes. *"Pourquoi y a-t-il autant de caisses? Est-ce nécessaire d'avoir du public et du privé? Quid de l'indexation?"*, entend-on à Namur.

Yves Coppieters a fait appel à un groupe d'experts qui a identifié différentes pistes d'optimisation du système des allocations. Le ministre des Solidarités ne nie pas que *"d'éventuelles économies pourraient être réalisées"* mais il assure qu'il veillera à ne *"pas renforcer les inégalités"*.

En parallèle, il se dit que le dossier Boucle du Hainaut connaît une accélération. Ce dernier sera à la table du conclave et il pourrait peser dans les équilibres.

Côté FWB, on promet davantage de simplification au niveau des administrations. Mais il ne devrait pas être décidé de nouvelles coupes dans l'enseignement.

Gauvain Dos Santos

La question des gens du voyage s'invite au conseil communal: "On ne sait pas les accueillir puisqu'ils forcent la porte"

ENGHIEN

L'installation à Enghien de gens du voyage sans autorisation de la Ville a donné lieu à un échange nourri lors des questions d'actualité du conseil communal.

C'est la conseillère d'opposition Ecolo Nathalie Vast qui a lancé le débat. Elle a notamment rappelé que, le 25 avril 2024, l'ensemble des groupes politiques avaient signé une "charte pour une ville solidaire et hospitalière", qui évoquait notamment l'accueil des gens du voyage.

"Je suis vraiment très étonnée que les choses changent deux ans plus tard", a-t-elle déclaré, regrettant également certains propos tenus récemment par le bourgmestre Marc Vanderstichelen. Nathalie Vast a défendu le principe d'un accueil organisé et négocié, estimant qu'il permettrait de limiter les tensions. Selon elle, le fait de ne plus accepter les installations sur le territoire pousse les groupes à arriver sans concertation préalable. "L'accueil géré génère beaucoup moins de frustration et de crispation."

La conseillère Ecolo a éga-

lement invité la majorité à se rapprocher du Centre de médiation des gens du voyage afin de réfléchir à une autre manière de gérer ces arrivées. Elle estime qu'une politique d'accueil permettrait notamment d'établir un dialogue avec les groupes concernés et de mieux faire respecter les règles.

▼ Dégradations et non-respect des consignes

Le bourgmestre Marc Vanderstichelen (Général'actions) a répondu que la difficulté résidait précisément dans les conditions d'arrivée des groupes. "En fait, ici, on ne sait pas les accueillir puisqu'ils forcent la porte. Donc c'est ça qui est indélicat", a-t-il réagi.

Une position également développée par Geoffrey

Derycke (Général'actions), président de la RCA Nautisport. Celui-ci a établi une distinction entre les groupes accueillis les années précédentes et celui arrivé cette année. "L'année passée, on a eu des gens du voyage très respectueux. Nous n'étions pas favorables à les accueillir, mais nous avons eu des gens respectueux", a-t-il expliqué, indiquant que le groupe avait notamment loué des terrains pour permettre aux enfants de jouer.

La situation aurait été différente cette année, selon le président de la RCA. Il évoque notamment des enfants passant au-dessus des grillages, des dégradations de serrures et le non-respect de plusieurs consignes concernant le stationnement des camionnettes et l'utilisation des différents parkings du Nautisport. "À partir du moment où ils sont accueillis, mais qu'ils ne respectent pas les injonctions et qu'ils ne te respectent pas, on a un peu plus de mal à avoir

la même considération que celle qu'on a eue pour les gens qui étaient là l'année passée", a-t-il résumé.

Nathalie Vast a reconnu que les comportements pouvaient différer d'un groupe à l'autre. Pour elle, cette réalité plaide justement en faveur d'un dialo-

gue préalable: "Quand on connaît les groupes, on peut mieux avoir du dialogue." Elle a également rappelé que, comme dans l'ensemble de la population, tous les membres d'un groupe ne se comportent pas nécessairement de la même manière.

Vers une solution à l'échelle du Hainaut occidental ?

Le débat a finalement dépassé le seul cas d'Enghien. Yves Vande Gucht (En MouVement) a estimé qu'une réflexion devait être menée à l'échelle de la Wallonie picarde. "Il est temps que les communes de Wapi se mettent autour de la table et trouvent dans la région un espace permettant d'accueillir les gens du voyage dans des conditions adaptées", a-t-il proposé. Le conseiller communal a notamment cité l'existence d'un site aménagé près de Lille comme exemple de solution pouvant être envisagée. Pour lui, l'accueil ne devrait pas reposer sur une seule commune: "Ce n'est pas à Enghien de le faire, c'est à toute une communauté d'une région, la Wapi." Une proposition qui a reçu l'assentiment de Nathalie Vast, tout en concluant: "Chacun doit faire sa part, mais aujourd'hui, personne ne veut la faire." Après près de deux semaines de présence à Enghien, les caravanes ont finalement quitté les terrains du Nautisport le samedi 19 septembre. Le groupe, ou une partie de celui-ci, s'est installé à Tournai avec le retentissement que l'on connaît.

"On ne sait pas les accueillir puisqu'ils forcent la porte. Donc c'est ça qui est indélicat"

Traiter les nids de frelons asiatiques ne suffit plus, il faut les décrocher

WALLONIE PICARDE

Le nombre de nids signalés a diminué drastiquement cette année. Mais voilà qu'une nouvelle réglementation inquiète les professionnels...

Les pièges à frelons asiatiques, remisés voici plusieurs mois dans votre chalet de jardin ou votre garage, sont à nouveau bons pour le service. L'automne est là et c'est le moment idéal pour les ressortir. La capture des futures reines, aussi connues sous le nom de gynés, s'avère cruciale afin de les empêcher de chercher un abri leur permettant de passer l'hiver au chaud.

Dans la lutte, devenue inégale face à la prolifération de ces nuisibles, cette saison 2026 n'a pas été aussi éprouvante que ce que pouvaient redouter les apiculteurs et les entreprises spécialisées dans la neutralisation des nids (primaires et secondaires).

“Le nombre de nids à traiter a chuté de 70 à 80% par rapport à 2025”

“Les frelons asiatiques n'apprécient pas les fortes chaleurs et les épisodes de sécheresse vécus cette année ont fortement limité leur activité. La sensibilisation de la population a aussi porté ses fruits, grâce à une campagne de piégeage très bien suivie. Le nombre de nids à traiter a chuté de 70 à 80% par rapport à 2025”, nous dit Frédéric Demarbaix, à la tête de la société agréée FDestruction, active aux quatre coins de Wallonie picarde.

■ Des efforts payants mais...

Après plusieurs années de latence, la Région a enfin pris la mesure du combat à mener en débloquent d'importants moyens, pas seulement financiers, à travers son “Plan frelon”. Outre l'engagement de la Wallonie à rembourser 30 € par nid détruit, des distributions massives de pièges sélectifs (NDLR: ciblant les reines fondatrices) avaient été organisées au printemps, généralement à l'initiative des communes. Avec des résultats plutôt positifs, l'étau s'étant notamment desserré sur les ruchers.

Et puis patatras? L'Union wallonne de l'apiculture et les professionnels ont aujourd'hui la désagréable impression que tous ces efforts sont réduits à néant, à la suite d'une nouvelle directive entrée en application fin juillet 2026. Cette réglementation fédérale se veut plus restrictive quant aux produits chimiques injectés dans les nids.

La plupart des intervenants sollicités privilégiaient jusque-là la perméthrine, un insecticide efficace en vue d'éliminer les frelons asiatiques, sur un laps de temps de 24 à 48 h. Les nids entièrement contaminés ne devaient pas être décrochés dans la foulée. La colonie meurt et les cocons se muent en coques vides qui ne trouveront pas de nouveaux locataires.

■ “Un retour en arrière”

Là où l'on sent la colère poindre, c'est lorsque l'on aborde la nouvelle imposition dans le type de traitement à appliquer. Les autorités imposent désormais à Frédéric

Demarbaix et à ses confrères l'enlèvement des nids, y compris ceux accrochés bien haut dans les arbres, dans un délai de sept jours. Et d'ensuite procéder à leur incinération.

“Cette disposition est impossible à appliquer sur le terrain. On nous envoie au casse-pipe, peste notre interlocuteur. J'entends bien les impacts potentiellement néfastes sur la biodiversité si un nid tombe et que le produit se disperse, mais il faut savoir que cette poudre sèche est dosée à 0,87% de perméthrine”, affirme l'indépendant leuwois.

■ “Pour les nids à 20 ou 30 m, on n'est pas équipés pour aller les détacher”

Plusieurs obstacles se posent pour les professionnels du secteur, à commencer par l'accessibilité des nids de frelons asiatiques. “On en détecte souvent dans les zones urbaines, les bois ou les jardins des maisons. Des endroits pas très faciles à atteindre. Et lorsque les nids sont perchés à 20 ou 30 m de hauteur, on n'est pas équipé pour aller les détacher. Je ne suis pas Mowgli (sic), soupire M. Demarbaix. Il faut donc faire appel à

un élagueur ou louer une nacelle. Mais qui va payer la note, qui risque de doubler? Si c'est à charge des citoyens (NDLR: certaines communes interviennent financièrement), je redoute que les trois-quarts d'entre eux ne nous appellent plus pour la destruction des nids. Ce serait catastrophique avec une recrudescence assurée des populations.”

“Un retour en arrière d'autant plus aberrant” que cette obligation ne s'applique pas pour les nids de guêpes, de frelons européens..., ajoute le responsable de FDestruction.

Parmi les alternatives prévues, l'utilisation de terre de diatomée, moins toxique, rend plus que sceptique les spécialistes. “Ce produit ne fonctionne pas très bien à des hauteurs dépassant les 10 ou 15 mètres. Il n'est pas assez puissant et plusieurs interventions sont requises. Là encore, je me demande qui va régler la facture, forcément plus élevée? Sans doute les citoyens.”

L'Union wallonne des apiculteurs ne dit pas autre chose, demandant même un moratoire jusqu'à la fin de l'année pour les nids localisés en hauteur.

Pierre-Laurent Cuvelier



CHANTIER DU MÉTROBUS : LA DEUXIÈME PHASE VA DÉBUTER ET SE PROLONGERA JUSQU'EN AVRIL 2027

Le chantier du Métrobus va franchir une nouvelle étape sur la chaussée Paul Houtart à La Louvière. La deuxième phase débutera la semaine du 28 septembre et entraînera plusieurs changements de circulation. Elle doit se poursuivre jusqu'en avril 2027.

Les automobilistes qui empruntent régulièrement la N535 vont devoir adapter leurs habitudes. Les travaux de la première phase du chantier du Métrobus doivent s'achever à la fin du mois de septembre. Dans la foulée, le SPW Mobilité et Infrastructures lancera la deuxième phase durant la semaine du 28 septembre.

Le périmètre prévu a toutefois été revu. « Les travaux du prochain tronçon devaient initialement se poursuivre jusqu'à la rue de la Chaudronnerie », explique le SPW MI. Mais « en raison d'un changement du profil en long de la voirie et afin de permettre la pose de l'égouttage dans les règles de l'art », l'organisation du chantier a été adaptée.

DÉVIATION VERS LA LOUVIÈRE

Cette nouvelle phase concernera donc la section comprise entre l'entrée du zoning Intermarché et la rue Léon Dardry

incluse, du côté impair de la chaussée.

Durant les travaux, le sens de circulation en direction du Roeulx restera maintenu. « Les accès piétons pour les commerces et les riverains » seront également conservés, précise le SPW. Les itinéraires des bus

Les automobilistes qui se rendent vers La Louvière, y compris pour rejoindre le zoning Intermarché et le Aldi, seront déviés

TEC ne changeront pas par rapport à ceux actuellement en vigueur.

C'est principalement dans l'autre sens que les automobilistes devront modifier leur parcours.

Les usagers qui se dirigent vers La Louvière devront emprunter l'itinéraire de déviation signalé

par les rues Léon Duray, Houtart, Nouveau Canal et Deburgues. « En ce compris les usagers désirant se rendre au zoning Intermarché et au Aldi », insiste le SPW MI.

Pour rejoindre la rue de la Couturelle, dans sa section comprise entre la chaussée Paul Houtart et la rue André Renard, ainsi que la rue de la Chaudronnerie depuis Le Roeulx, il faudra passer par les rues Armand Collinet, Alfred Schelfaut et la chaussée Paul Houtart.

Autre changement : les rues Léon Dardry et Scailmont seront mises en voie sans issue. À l'inverse, le tronçon de la chaussée Paul Houtart situé entre la rue Alfred Schelfaut et la rue Tout-y-Faut sera à nouveau accessible dans les deux sens.

JUSQU'EN AVRIL 2027

Cette phase, baptisée « phase 2 impair », doit se poursuivre jus-



Le chantier continuera ensuite du côté pair de la voirie. © David Claes

qu'au mois d'avril 2027. Le chantier basculera ensuite du côté pair de la chaussée.

L'objectif du projet est de prolonger le site propre destiné aux bus sur la chaussée Paul Houtart afin de favoriser l'accès des transports en commun vers le centre de La Louvière. Le site propre existe déjà entre le carrefour Joseph II et la rue de la Ronce et doit être prolongé jusqu'au pont Capitte.

Les travaux ne se limitent toutefois pas à l'aménagement destiné aux bus. Le chantier prévoit une rénovation de façade à façade, avec de nouveaux trottoirs, stationne-

ments et revêtements ainsi qu'un nouvel égouttage central. Des raccordements particuliers et des adaptations pour les personnes à mobilité réduite sont également prévus.

Le chantier doit se poursuivre jusqu'à l'automne 2027. Le SPW chiffre désormais son budget global à environ 7,6 millions d'euros TVAC, financés par la Wallonie et la SPGE. Les travaux sont dirigés conjointement par le SPW Mobilité et Infrastructures et l'Agence de Développement territorial du Cœur du Hainaut (IDEA). Leur exécution a été confiée à l'entreprise Wanty.

Seneffe débloque jusqu'à 7.500 euros pour concrétiser les idées des habitants

Vous avez une idée pour améliorer votre quartier ou votre village ? La Commune de Seneffe invite ses habitants à proposer leurs projets dans le cadre de la sixième édition de son budget participatif. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 novembre.

Des stations de réparation pour vélos, des garde-manger solidaires, des fresques murales ou encore des perches destinées à lutter contre les frelons asiatiques : plusieurs idées portées par les habitants ont déjà vu le jour, ou doivent prochainement se concrétiser, grâce aux précédentes éditions du

budget participatif à Seneffe. L'Administration communale renouvelle donc l'opération cette année. Le principe reste le même : consacrer une enveloppe communale à des projets d'intérêt collectif « imaginés et réalisés par les habitants, pour les habitants », explique la Ville dans son communiqué.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE POUR DÉPOSER SON IDÉE

Tous les Seneffois âgés de plus de 10 ans peuvent participer. Ils ont jusqu'au 30 novembre 2026 pour soumettre leur idée en complétant un questionnaire dispo-

nible à l'accueil de l'Administration communale ou sur la plateforme participative jeparticipe.seneffe.be.

Sport, culture, solidarité ou environnement : tous les domaines peuvent faire l'objet d'une proposition. Une condition est toutefois posée par la Commune : le projet présenté doit « être utile et accessible à tous ».

UNE ENVELOPPE TOTALE DE 20.000 EUROS

Une fois les candidatures clôturées, les services communaux procéderont à une étude de faisabilité. Un comi-



En tout, 20.000 € sont rendus disponibles. © David Claes

té de sélection sera ensuite chargé de valider les différents projets.

Les propositions retenues seront alors soumises au vote des habitants de Seneffe. Celles qui recueilleront le plus de voix pourront bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 7.500 euros par projet, jusqu'à épuisement de l'enveloppe globale

de 20.000 euros prévue par la Commune. Les citoyens participants pourront ensuite concrétiser les projets lauréats.

Le règlement ainsi que le formulaire de participation sont disponibles à l'accueil de l'Administration communale, sur jeparticipe.seneffe.be et sur le site internet de la Commune de Seneffe. ■

La météo belge devient folle : 20 mois de suite en excès de température !

Ce mois de septembre est anormalement chaud en Belgique. Et sa fin va nous donner des couleurs...

PIERRE NIZET

Dans ses tendances saisonnières données en début de chaque mois, Météo-Belgique avait annoncé un vingtième mois d'affilée en excédent de température en Belgique. Il avait évalué à un degré de plus la température moyenne qu'on enregistrerait pour ce mois de septembre, la normale pour un mois de septembre étant de 15,2 degrés. On aurait donc eu droit à une moyenne de 16,2 degrés.

Au 20 septembre, la moyenne enregistrée jusque-là à l'Observatoire Royal Météorologique d'Uccle indique une moyenne de... 17,5 degrés. Soit encore plus qu'annoncé par le Bruxellois. Et ce ne sont pas les prévisions jusqu'à la fin du mois qui inverseront la tendance. L'IRM prévoit des maxima éga-

lant ou dépassant les 20 degrés pour huit des neuf derniers jours de septembre. Mardi, on n'aurait « que » 18 degrés alors qu'on annonce six degrés de plus ce jeudi.

”

« J'estime à 75-80 % les chances d'avoir l'année la plus chaude en 2026 »

David Dehenauw
MÉTÉOROLOGUE À L'IRM

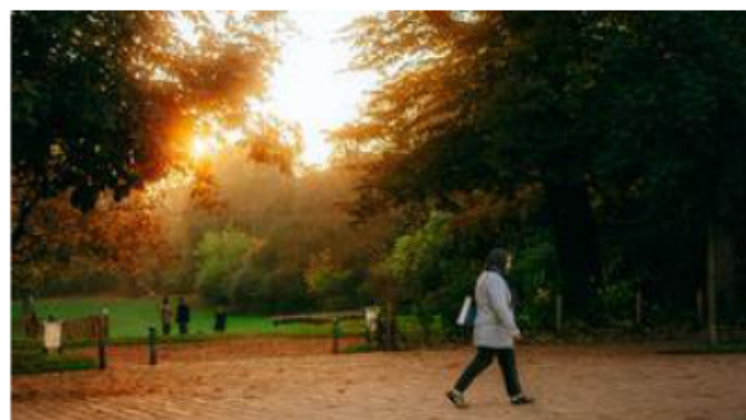
Cela va faire vingt mois de suite que la température moyenne est plus haute que les normales définies par rapport à la période 1991 — 2020. La dernière fois que cela n'avait plus été le cas, c'était au mois de janvier 2025. À

l'époque, on avait enregistré une température moyenne de 3 degrés alors que la normale est de 3,7 degrés.

Cette année, outre ce mois de septembre, on a déjà eu droit à plusieurs mois à la température moyenne largement excédentaire. Cela a été le cas en février (7,3 degrés au lieu de 4,2), en mars (9,1° au lieu de 7,1°), en mai (15,4° au lieu de 13,9°), en juin (19,8° au lieu de 16,7°), en juillet (20,9° au lieu de 18,7°) et en août (20,2° au lieu de 18,4°). Ce qui fait dire à David Dehenauw, le météorologue de l'IRM, que nous nous dirigeons probablement vers une année record en termes de température.

ET L'ENSOLEILLEMENT ?

« Au début du mois d'août, au journal de RTL tvi, j'avais estimé à 60 % les chances d'avoir



Il va faire beau en ce début d'automne. © Pexels

l'année la plus chaude en 2026. Aujourd'hui, quand je vois septembre et les prévisions saisonnières jusqu'à la fin de l'année, je les estime à 75-80 % ». Pour rappel, le record actuel est détenu par les années 2020 et 2022 avec 12,2 degrés de température moyenne.

Au niveau de l'ensoleillement,

on ne battra certainement pas le record de 1959 avec ses 2.112 heures d'insolation mais, au 20 septembre, et alors qu'il restait encore 102 jours d'ici la fin de l'année, on avait déjà enregistré 1.644 heures et 55 minutes à Uccle. Soit plus que la normale pour une année qui est de 1.603 heures et 42 minutes. ■

LE CASSE-TÊTE DU BUDGET WALLON : OÙ DOLIMONT VA-T-IL TROUVER 900 MILLIONS ?

Alors que Bart De Wever et son gouvernement fédéral cherchent à boucler leur budget, la Wallonie a ouvert ce lundi son propre conclave budgétaire.

Comme de nombreux ménages qui peinent à boucler leurs fins de mois, la Wallonie doit, elle aussi, faire ses comptes. Le gouvernement MR-Les Engagés doit trouver environ 900 millions d'euros pour son budget 2027. Et la tâche s'annonce très compliquée.

Le déficit wallon devrait atteindre environ 2 milliards d'euros cette année. Et les projections du Bureau fédéral du Plan inquiètent : la dette wallonne risque de devenir de plus en plus difficile à maîtriser. Selon ses estimations, elle passerait de 301 % des recettes régionales en 2025 à 327 % en 2031. Adrien Dolimont nuance toutefois ces chiffres, qui ne tiennent pas compte des dernières mesures prises par son gouvernement.

DOLIMONT, JEHOLET ET DESQUESNES

L'objectif reste le retour à l'équilibre en 2029. Mais pour y parvenir, le ministre-président veut revoir durablement le fonctionnement des finances wallonnes. « On va vraiment regarder partout et évaluer l'efficacité des politiques publiques », dit-il. Avant d'ajouter : « Notre budget annuel, c'est quand même 21 milliards. C'est beaucoup. Est-ce que tout cet argent est bien dépensé ? »

Les groupes de travail ont remis leurs rapports et leurs premières pistes. Et les discussions politiques

ont débuté ce lundi à 10 heures. Elles se déroulent principalement en comité restreint, sous la forme d'un kern réunissant Dolimont et les deux vice-ministres-présidents wallons, Pierre-Yves Jeholet (MR) et François Desquesnes (Les Engagés). Des réunions du gouvernement wallon au complet sont également prévues. Le calendrier prévoit deux semaines de discussions, mais le conclave pourrait se prolonger si les arbitrages l'exigent. Un autre volet complique encore l'équation : celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les finances et certaines politiques sont étroitement liées à celles de la Région.

CHAQUE DÉPENSE PASSÉE AU CRIBLE

La majorité devra d'abord examiner les dépenses de personnel. Le non-remplacement de certains **fonctionnaires** après un départ, ainsi que les modalités d'indexation des salaires (et son saut), font partie des pistes évoquées. Les contours précis de ces me-

Les experts avaient pointé des pistes d'économies dans le dispositif d'octroi des allocations familiales

sures et leurs économies potentielles doivent encore être arbitrés.

L'intelligence artificielle pourrait également être mobilisée pour automatiser certaines tâches, simplifier les procédures et limiter les coûts de fonctionnement.

Une piste qui ne produira pas nécessairement des économies immédiates, mais qui s'inscrit dans la volonté affichée par Dolimont de revoir l'efficacité de l'administration.

Le gouvernement pourrait également s'appuyer sur des réformes institutionnelles déjà engagées, comme la création de l'Agence wallonne de l'Habitation ou la réorganisation des structures publiques. Mais ces chantiers, tout comme la réforme des provinces, sont encore en cours et ne peuvent pas

être considérés comme des économies immédiates pour le budget 2027.

Les **allocations familiales** constituent un autre dossier sensible. Le système représente près de 3 milliards d'euros par an. Les experts proposent notamment de mieux contrôler les conditions d'octroi, en particulier pour les jeunes de plus de 18 ans, et de réduire les frais de gestion. Une réduction



d'un million d'euros du financement accordé aux caisses privées d'allocations familiales a notamment été évoquée. Cette mesure concernerait leur fonctionnement, et non le montant directement versé aux familles.

L'objectif affiché est

de mieux cibler les aides, sans fragiliser les familles les plus précaires. Une attention particulière devra être portée aux ménages

La réforme des droits de succession et de donation pourrait être rabotée, voire enterrée

qui bénéficient déjà de moins de soutiens, alors que certaines aides sont également revues dans les écoles, comme les repas gratuits. Pas question, pour les familles les plus fragiles, de subir une double peine. Adrien Dolimont considère les allocations familiales comme un droit fondamental, mais ouvre la porte à une évolution du système pour mieux soutenir ceux qui en ont le plus besoin. Reste à voir jusqu'où la majorité ira dans les contrôles et les économies.

RECETTES ENCORE INCERTAINES

Du côté des recettes, la future **vignette automobile** doit permettre de faire contribuer les automobilistes étrangers qui utilisent le réseau routier wallon. Le dispositif doit s'accompagner d'une baisse de la fiscalité automobile pour les Wallons. Son rendement reste toutefois à distinguer de son potentiel maximal, évalué par Dolimont à 331 millions d'euros, en incluant les différents usagers et les coûts informatiques estimés.

La vignette doit encore franchir plusieurs étapes, notamment au niveau européen. Le dispositif pourrait être recalé s'il ne respecte pas le principe de non-discrimination, qui impose d'appliquer les mêmes règles aux usagers concernés, qu'ils soient belges ou étrangers. Le gouvernement devra donc sécuriser son mécanisme tout en prévoyant la baisse de la fiscalité automobile wallonne. La vignette ne suffira toutefois pas, à elle seule, à remettre les finances régionales à l'équilibre.

D'autres recettes sont envisagées, comme une **hausse de la taxation des jeux et paris**. Le **prix des titres-services** pourrait également augmenter une nouvelle fois au 1^{er} janvier, avec une réduction de l'**avantage fiscal** wallon encore accordé, alors que la Flandre et Bruxelles y ont déjà mis fin. Une mesure qui pèserait sur le budget des ménages, mais aussi sur les travailleurs du secteur, dont le coût du service pourrait devenir plus difficile à supporter pour les particuliers.

DROITS DE SUCCESSION

La réforme des **droits de succession et de donation** constitue un autre point de tension. À partir du 1^{er} janvier 2028, les taux doivent être réduits de moitié dans plusieurs catégories. En ligne directe, entre époux et cohabitants légaux, le taux maximal passerait ainsi de 30 à 15 %. Pour les autres bénéficiaires, il passerait de 80 à 40 %. Des réductions sont également prévues pour les frères et sœurs, ainsi que pour les oncles, tantes, neveux et nièces.



Mais cette réforme représente un manque à gagner pour la Région. Alors que les finances wallonnes sont sous pression, les Engagés seraient prêts à revoir, voire à abandonner, cette promesse. Le MR souhaiterait, lui, maintenir une réforme, mais pourrait accepter d'en réduire l'ampleur. Les taux annoncés pour 2028 pourraient donc être revus, afin de limiter le coût de la mesure pour les finances régionales. Rien

Yves Coppieters, ministre wallon de la Santé, pousse pour maintenir le projet d'assurance autonomie porté par Les Engagés

n'est toutefois décidé à ce stade. Rien n'est encore arrêté. Mais le dossier illustre les arbitrages auxquels la majorité MR-Engagés est confrontée : maintenir une promesse politique coûteuse ou en revoir les ambitions pour préserver les finances régionales. Des choix sensibles pour une majorité qui doit désormais défendre ses décisions budgétaires, alors que le PS reprend la première place en Wallonie dans les sondages...

DE NOUVELLES DÉPENSES EN PERSPECTIVE

Le gouvernement devra également composer avec plusieurs engagements susceptibles de mobiliser des moyens supplémentaires. Yves Coppieters, ministre wallon de la Santé, pousse notamment pour maintenir le projet d'**assurance autonomie** porté par Les Engagés. Celui-ci permettrait de soutenir les personnes en perte d'autonomie afin qu'elles puissent rester chez elles. Son financement, qui pourrait passer par une contribution des Wallons, reste à préciser.

Les **agriculteurs** réclament, eux, une assurance multirisques contre les aléas climatiques. La Fédération wallonne de l'agriculture souhaite un mécanisme comparable à celui qui existe en Flandre, avec une intervention régionale dans le paiement des primes. Une demande supplémentaire qui devra être examinée au moment où les finances publiques sont déjà sous tension.

La **crise énergétique** ajoute encore une incertitude. Dolimont s'est dit inquiet de l'évolution des prix du pétrole et reconnaît que des mesures pourraient être nécessaires. Mais il ne veut pas reproduire les dispositifs généraux, très coûteux, du passé. Il privilégie éventuellement une aide ciblée vers les ménages les plus fragiles, les travailleurs directement touchés et les secteurs menacés.

Mais même ciblées, ces aides ont un coût. La question sera donc de savoir si les caisses wallonnes peuvent encore absorber de nouveaux soutiens sans compromettre l'objectif de retour à l'équilibre, d'ici les prochaines élections. ■

Soignies déjoue le piège tendu par Liège

Après une première mi-temps brouillonne, les Carriers ont enclenché la marche avant pour s'imposer en terre liégeoise. Avec plus de 100 points inscrits en deux rencontres, les Sonégiens affichent déjà une belle forme en ce début de saison.

LIÈGE 12
SOIGNIES 43
 Score à la mi-temps : 5-17.

Le quinze de base sonégien : Garin, Waterlot, Opsomer, Delle-
 Ienné, Calomme, Honhon, Genin, Platevoet, Speeckaert, Van
 Holbeke, Dehoust, Dascotte, Lefebvre, Janssens, Moucheron.

ROMAIN SCHREVS

Après une large victoire face au ROC, les Sonégiens ont cette fois éprouvé davantage de difficultés à creuser l'écart

contre une formation liégeoise accrocheuse. Il a fallu attendre la seconde période pour voir Soignies véritablement enclencher le turbo : « C'est toujours un déplacement compliqué. On s'y rend en bus, donc le trajet est assez long. On a connu quelques latences en début de match, avec beaucoup de déchets. Dès qu'on a retrouvé notre schéma de jeu, on a mis beaucoup plus de rythme. Ça nous a permis de franchir cette ligne et de concrétiser nos actions », analyse le demi de mêlée sonégien Curtis Moucheron.

Grâce à une pluie d'essais

en deuxième mi-temps, les Carriers ont finalement fait la différence pour s'imposer 12-43.

« LA CONFIANCE DU GROUPE »

Avec plus de 100 points inscrits en deux rencontres, les Sonégiens res-

pirent la forme dans ce début de saison : « Offensivement, on cartonne. C'est plus facile de jouer dans une équipe qui met de l'avancée, avec un pack très dominant. La conquête nous fait du bien. »

Après une saison passée à Limoges en Fédérale 1, Curtis Moucheron est heureux de retrouver ses coéquipiers. Auteur de deux essais ce week-end, le demi de mêlée semble avoir rapidement repris ses marques : « Je suis content de mon évolution et de mes prestations. Je sens que le groupe me fait confiance. Je me sens à ma place et j'aime bien l'osmose du groupe. Le système de jeu me plaît beaucoup. »

Dans deux semaines, les Verts se déplaceront à La Hulpe avec l'objectif de conserver leur brevet d'invincibilité. ■



Grosse prestation des Sonégiens. © C.F.

La Louvière punit Soignies avec ses individualités

JS SOIGNIES 63

BC AMLL 68

OT : 16-19, 11-16, 20-14, 16-19

JS SOIGNIES : Lablon 2, Williams 0, Laurent 13, Buy 12, Vreux 0, Hollemaert 2, Pichel 2, Lefebvre 14, Sellier 8, Abrantes 10.

BC AMLL : Miglionico 2, Perrane 5, Pétignot 14, Libongo 2, Fichaux 0, Nicolas 13, Saba 22, Lo Giudice 4, Chirau 0, Devleeschauwer 4, Ballau 2.

La JS Soignies n'a pu compter sur l'un de ses joueurs les plus réguliers, Adrien Lefrancq, et

son coach a aligné une équipe avec à peine quatre seniors, les six autres étant des U21. « Mes joueurs ont défendu comme des lions pendant toute la rencontre, mais La Louvière a bénéficié d'une réussite insolente à 3 points. Après le repos, nous avons compté jusqu'à 14 points de retard mais ensuite mon équipe s'est serré les coudes et elle

a progressivement refait son retard pour égaliser à 63-63 à une minute du terme. Avec un peu plus de réussite nous aurions peut-être pu créer une surprise contre un des prétendants au titre. Nous avons manqué d'expérience durant les derniers instants », rappelle le coach sonégien David Barbieux.

Les Louviérois ont finale-

ment remporté la rencontre après un âpre combat. « Le scénario a été identique à celui des premières rencontres, nous parvenons à créer un écart mais nous laissons nos adversaires revenir au score. Soignies possède une belle équipe et joue avec beaucoup d'énergie, elle nous a fortement ennuyés. Le tournant du match a été

l'exclusion de Pétignot pour deux fautes techniques, car il est le métro-nome de mon équipe. Nous nous en sortons grâce à Saba qui a été exceptionnel samedi soir, il a inscrit six triples dont un dernier à 2 mètres de la ligne avec deux joueurs sur lui. », estime le coach louviérois Moreno Pontillo. ■

D.N.

SOIGNIES CONFIRME SA BONNE FORME

Réussite maximale pour nos équipes du Centre en P1. Soignies s'impose à Kain et premier succès de la saison pour Péronnes.

TEF KAIN B **42**
JS SOIGNIES **68**
 OT : 12-17, 11-21, 10-15, 9-15
 JS SOIGNIES : Abrassart 18, Godart 8, Gondry 0, Collignon 4, Taquet 0, De Ryckere 2, Defraene 5, Van den Bergh 0, Heuvelmans 12, Hallet 5, Lovez 14, Decamps 0.

DOMINIQUE NUYDT

Les Sonégiennes, en s'imposant nettement à Kain, font une belle opération au classement en remontant à la troisième place. « Mon équipe est en confiance et elle a confirmé sa prestation de la semaine dernière en imposant son jeu et son tempo. Pour l'instant cela paie et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin », assure le coach sonégien Michaël Houdart. « Sa-

medi prochain, ce sera le derby contre le BBC Brainois en Coupe du Hainaut et je pense qu'il y aura du monde pour assister à la rencontre ».

LIBÉRATION POUR PÉRONNES

Quant aux Péronnaises, elles ont décroché dimanche après-midi leur première victoire de la saison en déplacement à Fleurus. « L'opposition était plus abordable que lors des deux premières journées de championnat et mes joueuses ont livré une prestation honnête. Elles auraient pu faire mieux, mais je suis content de ce que j'ai vu, surtout sur le plan défensif. J'ai même pu donner du temps de jeu



Soignies Impressionne. © David Claes

à des joueuses qui en ont eu moins jusqu'à présent », se réjouit le coach péronnais Michaël

Dametto. Les Péronnaises pourront dès lors aborder leur déplacement à Mouscron en

Coupe du Hainaut samedi prochain avec une bonne dose de confiance. ■

LE SOIR

TVA, économies en santé : MR et Engagés s'agacent après une première réunion

Les deux partis francophones de l'Arizona n'ont que moyennement goûté à la première proposition budgétaire du Premier ministre. Tant David Clarinval que Maxime Prévot ont émis de sérieuses réserves après une réunion du kern ce lundi.

Généralement, les premières réunions gouvernementales autour du budget se concluent par des déclarations à fleurets mouchetés et des témoignages « de séance constructive ». Après le conseil des ministres restreint de ce lundi, autour d'une première note du Premier ministre, l'ambiance était, au contraire, carrément plombée, de l'aveu tant du MR que des Engagés, c'est dire. L'objectif est de dégager 10 milliards, mais Bart De Wever (N-VA) a déposé un « menu » à 14 milliards, histoire sans doute de laisser une marge de négociation. Mais c'est donc mal parti. « Dans son état actuel, cette note me paraît indigeste », a lâché sans fard le vice-Premier des Engagés, Maxime Prévot. Le centriste pointe même des « accents communautaires » par lesquels des charges seraient reportées sur les entités fédérées de façon non concertée. Une réaction qui intervient dans un contexte où Bart De Wever a annoncé, ces dernières semaines, son intention de proposer une réforme de l'Etat pour permettre des économies mieux réparties entre fédéral et entités fédérées. Il a certes précisé que ce ne serait pas pour le budget en cours d'élaboration, mais cela peut expliquer la vigilance des Engagés.

Les centristes regretteraient notamment, entend-on, une note trop portée sur des mesures de droite, et qui irait « bien au-delà des limites » sur les soins de santé et les économies dans la sécurité sociale. « Il faut éviter de faire un exercice uniquement comptable. Il faut que nos arbitrages douloureux aient du sens et veillent particulièrement à relancer la croissance, améliorer notre compétitivité et soutenir ceux qui bossent », a demandé Maxime Prévot. Une des explications de l'irritation du centriste pourrait aussi se situer sur les mesures prévues en ce qui concerne « les épaules les plus larges », très faibles pour ne pas dire absentes de la note du Premier ministre.

Des mesures de TVA sur la table

Pas d'enthousiasme non plus du côté des libéraux francophones. « Ce n'est pas équilibré », a indiqué David Clarinval (MR), vice-Premier. « Il y a beaucoup trop sur les recettes. Pour nous, il faut respecter l'accord de gouvernement qui prévoit un neuvième de l'effort sur les recettes. Or, là, on est clairement au-dessus. » Son président de parti, Georges-Louis Bouchez, appuie. « Cette note manque d'un projet, d'un récit, il

faut sortir d'une vision purement comptable. Et les équilibres entre recettes et dépenses de l'accord de gouvernement ne sont pas respectés. » Il nous revient à deux sources gouvernementales qu'une hausse de la TVA fait partie des pistes de la note. Les libéraux n'ont eu de cesse de répéter que cette solution n'était pas acceptable pour eux. Au MR, on fait également état de l'absence, dans le document, de mesures suffisantes en matière de relance. Le parti de Georges-Louis Bouchez estime que des mesures favorisant la croissance économique permettraient d'augmenter les recettes fiscales. Une méthode qui suscite la méfiance de Bart De Wever, qui estime que les « effets retour » – soit les gains financiers provenant des mesures de soutien à la croissance – sont difficiles à anticiper et donc hasardeux lorsqu'ils sont intégrés dans un budget. Il l'a d'ailleurs

encore répété la semaine dernière à la Chambre. Il a précisé qu'il ne disposait pas de marge financière pour adopter des mesures visant à doper la croissance économique, mais qu'il veillerait au moins à ne pas la détériorer.

On doit y arriver, car les conséquences d'un échec seraient dramatiques pour notre économie, notre compétitivité et le pouvoir d'achat des citoyens

Maxime Prévot
Vice-Premier ministre (Les Engagés)

Après le kern de ce lundi, autour d'une première note du Premier ministre, l'ambiance était carrément plombée, de l'aveu tant du MR de David Clarinval que des Engagés de Maxime Prévot.

© BELGA

Malgré ces réactions glaciales, les deux vice-Premiers francophones estiment que rien n'est compromis. « La note est très large et les possibilités de négociations le sont dès lors aussi », indique un proche des libéraux. « On doit y arriver, car les conséquences d'un

échec seraient dramatiques pour notre économie, notre compétitivité et le pouvoir d'achat des citoyens », a averti Maxime Prévot. Les partis néerlandophones se montraient eux plus discrets ce lundi. Même tempérance du côté du Seize, qui fait état d'une « première discussion générale ». Des groupes de travail entre les chefs de cabinet vont se réunir jusqu'à jeudi. Les vice-Premiers se réuniront ce jour-là à 18 h, pour discuter de la suite des travaux. Cela ne s'annonce pas simple.

Nouvelles grèves dans les écoles d'ici le congé de Toussaint

Un nouveau préavis de grève dans les écoles court désormais jusqu'au 16 octobre. Les syndicats enseignants prolongent le mouvement faute de réponse du gouvernement. Ils menacent d'aller au-delà des vacances de Toussaint.

Et c'est reparti pour un tour... qui va durer trois semaines. Réunis en front commun, trois syndicats enseignants (la CSC, la CGSP et le Setca-Sel) ont décidé ce lundi de prolonger jusqu'aux vacances de Toussaint le préavis de grève en cours dans l'enseignement obligatoire. Il courait jusqu'au 27 septembre – fête de la Communauté française – et est donc prolongé jusqu'au 16 octobre.

« Nous sommes confrontés à une absence totale de réponse du gouvernement. Sans avancée de ce point de vue, sans retour à une réelle concertation constructive le mouvement se poursuit donc », prévient Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement. « Préavis de grève » ne veut cependant pas dire que toutes les écoles vont fermer leurs portes d'ici la mi-octobre. Les syndicats encouragent les enseignants à partir en grève ou à multiplier les actions dans un calendrier où chaque régionale aura son tour. « On attend toujours le retrait de certaines mesures. On attend tout autant une rencontre conjointe entre la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny (MR) et la ministre-présidente Elisabeth Degryse (Les Engagés), mais cela semble impossible avec ce gouvernement, on n'a jamais vu ça ! », poursuit Roland Lahaye. « Si seulement elles pouvaient déjà se rendre compte des pertes d'emploi réelles ou camouflées... »

Décision sur un recours ce mercredi

Avec l'espoir de faire plier le gouvernement ? « On ne va pas rester là à attendre comme des chiens de faïence. Ceux qui avaient parié sur un essoufflement avec les vacances d'été ont perdu leur pari. On continue. Ils ne nous auront pas à l'usure. S'il le faut, nous prolongerons le préavis au-delà des vacances de Toussaint. »

En attendant, plusieurs écoles secondaires des régions liégeoise et bruxelloise seront touchées par une grève mercredi. C'est ce jour-là qu'est attendue une décision sur un premier recours en justice introduit par quatre enseignantes liégeoises contre le décret adopté le 5 juin dernier par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Libre BELGIQUE

Une flambée des matériaux de construction en vue ?

Mes travaux vont-ils coûter plus cher? Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures: une augmentation sensible et durable des prix de l'énergie a forcément un impact sur tous vos achats: plus le secteur industriel est gourmand, plus l'addition finale risque logiquement d'être élevée.

La guerre en Ukraine, voilà quatre ans, avait ainsi provoqué une forte augmentation des prix des produits ménagers, dont la poudre à lessiver, principalement entre 2022 et 2024, sous l'effet conjugué de la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

Le contenant de ces produits ou encore des capsules pour les lave-vaisselle est soit du carton, soit du plastique – principalement à base de pétrole – qui nécessitent aussi beaucoup d'énergie dans le processus de transformation.

Comme quoi, tout est dans tout.

Là où cela a aussi commencé à faire mal, c'est dans le domaine de la construction.

Ces derniers mois, les entreprises de construction et d'installation ont sérieusement ressenti l'impact de la guerre au Moyen-Orient, selon une enquête menée par Embuild, la fédération de la construction.

Et de citer quelques chiffres: +21,5% pour le plastique (PVC, matières synthétiques...), +18% pour les hydrocarbures (bitume et produits pétroliers...), +11% pour les briques, +13,6% pour l'acier, +32,6% pour les non ferreux (aluminium, cuivre, zinc, plomb...) ou encore +13,2% pour les pierres et sables.

Embuild se base, pour établir ces augmentations, sur l'indice de révision des prix des matériaux du SPF Économie entre août 2025 et août 2026.

Les bricoleurs aussi concernés

“De plus, 72% des entreprises de construction et d'installation s'attendent à des hausses de prix d'ici à la fin de 2026: 57% prévoient une hausse de 1 à 10%, 13% une hausse de 11 à 20% et 3% une hausse supérieure à 20%”, relève encore Embuild. En cause, expliquent les entreprises sondées, la situation au Moyen-Orient.

Et c'est le client final qui va payer la facture. *“C'est inévitable, explique Niko Demeester, CEO d'Embuild. Nos entreprises opèrent avec des marges serrées et ne peuvent pas assumer entièrement de telles hausses de prix.”*

Afin d'intégrer la volatilité de ces prix des matières premières, les entreprises adoptent deux attitudes. La première, c'est la clause de révision, qui adapte le montant des travaux en fonction de l'évolution des prix des matériaux. *“Ce comportement est tout à fait logique au vu de la situation internationale et des hausses de prix qui en découlent.”* D'autres travaillent avec des prix journaliers, plutôt qu'avec des devis fixes.

Autant de hausses qui touchent ou vont toucher aussi le bricoleur.

P.D.-D.

Une cotisation annuelle de 100 euros ou un prélèvement via l'impôt pour l'assurance autonomie?

■ Le budget 2027 devrait en tenir compte. Pour l'économiste P. Defeyt, le prélèvement est plus simple.

Les Wallonnes et les Wallons devront-ils bientôt s'acquitter, envers la Région wallonne, d'un montant forfaitaire annuel pour la mise en place d'une "assurance autonomie"?

Ce projet, rebaptisé "garantie autonomie", vise à permettre à un maximum de personnes en perte d'autonomie de rester à domicile et de ne pas devoir intégrer une institution de soins et de services. Si ce type d'assurance qui existe déjà en Flandre depuis longtemps s'adressera bien entendu aux personnes âgées, une perte d'autonomie peut toucher une personne plus jeune suite à un accident ou un handicap, par exemple.

Le projet n'est pas neuf, des discussions à son sujet avaient déjà été nombreuses sous la législature 2014-2019, lors de la dernière participation du CDH, désormais devenu les Engagés au gouvernement wallon.

Désormais, la déclaration de politique régionale cosignée par le MR et les Engagés prévoit sa mise en œuvre pour 2027. Le conclave budgétaire wallon qui a commencé ce lundi devra donc prendre des décisions sur ce projet porté par le ministre Yves Coppieters (Les Engagés).

Différents financements possibles

On ignore encore comment le gouvernement présentera à ses administrés, cette nouvelle obligation financière qui touchera tout le monde en Wallonie. Une redevance? Peut-être. Une taxe? Sûrement pas, l'exécutif s'étant engagé à ne pas lever de nouvelles taxes sous cette législature même si, pour les portefeuilles des ménages wallons, le résultat sera le même.

Philippe Defeyt, économiste et ancien cadre du parti écolo a fait partie du groupe de travail mis en place par le ministre Coppieters. Un groupe chargé de plancher sur ce projet de "garantie autonomie". "À l'époque, nous ne disposions pas des chiffres des affiliés et de la proportion de bénéficiaires de l'intervention

majorée [Bim] parmi ceux-ci. J'ai pris l'initiative de faire ce travail puisque je les ai reçus de l'Inami".

Il analyse pour *La Libre* les différents financements possibles de cette "garantie autonomie". La redevance ne serait pas l'unique chemin possible. Au vu de la situation budgétaire wallonne, il considère qu'il n'est pas raisonnable d'imaginer "des glissements de budget. Sauf à imaginer que la Wallonie reviendrait, ne serait-ce que partiellement, sur ses deux réformes fiscales emblématiques - droits d'enregistrement et droits de succession - et affecterait les ressources ainsi dégagées en partie à la garantie-autonomie".

Cette manœuvre serait indolore pour les citoyens.

La seconde solution est celle qui a déjà été évoquée et qui consiste à demander une "cotisation forfaitaire qui pourrait tourner autour de 100 euros par an, et 35 euros pour les Bim, comme c'est le cas en Flandre".

Cette participation pourrait aussi s'opérer via "des additionnels à l'IPP pour un montant de recettes équivalent à celui de la cotisation forfaitaire". Un prélèvement à la source donc, et une troisième piste de prélèvement.

Il estime suivant les calculs réalisés par le groupe d'experts que *“dans le cas d'une cotisation forfaitaire il faudra penser à mettre en place des mécanismes de recouvrement à l'égard des mauvais payeurs. On estime que les frais administratifs pour une cotisation forfaitaire représentent 5 millions d'euros contre 0,5 millions pour la voie fiscale”*.

Un ticket modérateur

Pour cette raison, notamment, l'économiste se montre plus favorable à un prélèvement au niveau de l'IPP.

En complément des deux propositions de financement soit via une cotisation, soit via un prélèvement à la source, Philippe Defeyt évoque la possibilité de mettre en place un ticket modérateur. Il émet l'hypothèse d'une *“participation financière des bénéficiaires fixée à 8 euros de l'heure”*.

Mais pour savoir ce que décidera le gouvernement wallon, il faudra attendre la fin du conclave, un exercice dont on connaît souvent la date de début, rarement celle de fin.

Stéphane Tassin